



ÉVALUATION INDÉPENDANTE DE LA PERTINENCE ET DE L'EFFICACITÉ DES INVESTISSEMENTS DU GREEN CLIMATE FUND DANS LES ÉTATS D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

CONTEXTE

Le plan de travail 2024 de l'Unité indépendante d'évaluation (IEU) a été approuvé lors de la trente-septième réunion du Conseil (B.37). Le plan de travail présente les différentes évaluations indépendantes à mener en 2024 (GCF/B.37/21) et l'évaluation indépendante de la pertinence et de l'efficacité des investissements du GCF dans les États d'Amérique latine et des Caraïbes a été approuvée dans le cadre de ce plan de travail. Cette évaluation remplit des fonctions de responsabilisation, d'apprentissage et de dialogue. L'évaluation a été soumise à la quarantième session du Conseil en octobre 2024 et fournit des enseignements clés pour les investissements du GCF dans la région Amérique latine et Caraïbes (LAC).

CONCLUSIONS

C1. Proposition de valeur du GCF – Le Fonds dispose d'une capacité unique à financer des programmes climatiques qui ne dépendent pas des niveaux de revenu des pays et d'une capacité à opérationnaliser un « accès direct » de manière beaucoup plus large que toute autre institution de financement climatique dans la région. En outre, la capacité du GCF à proposer une large gamme d'instruments est également précieuse pour la région. Cependant, le GCF n'a pas encore clairement défini la manière dont il entend exploiter cette proposition de valeur dans son approche et son engagement auprès des pays.

C2. Accès – La qualité de l'accès au GCF n'a pas été en mesure de soutenir les ambitions de programmation des pays de la région. Cette qualité d'accès concerne la rapidité de l'accès, la prévisibilité de l'accès et la pertinence de l'accès. La nature et le degré d'accès actuels ne reflètent pas pleinement la capacité et l'intention institutionnelles qui existent dans la région pour entreprendre des programmes de transformation. Ces paramètres affectent également la manière dont l'accès direct se concrétise dans la région.

C3. Appropriation par les pays – Les pays de la région font preuve d'une forte appropriation du GCF en tant qu'institution et ont des idées claires sur la manière d'utiliser son financement répondre aux priorités climatiques. La grande capacité à articuler les priorités nationales et les mécanismes d'engagement avec le GCF définit également les contours de la manière dont les pays articulent leur idée souhaitée d'appropriation nationale. Cela se traduit généralement par un désir d'implication élevée des autorités nationales désignées (NDA) et d'autres parties prenantes publiques, un niveau élevé d'accès direct et un désir d'une plus grande ampleur de programmation par le biais de projets concernant un seul pays.

C4. Cohérence et complémentarité – Les NDA et les entités accréditées (AE) jouent un rôle crucial pour assurer la cohérence et la complémentarité entre le GCF et les autres sources de financement climatique. La région présente des exemples intéressants de cohérence et de complémentarité dans les projets REDD+ RBP pilotés par les NDA et par les AE à travers certains autres projets. Certaines plateformes et dialogues pour la cohérence et la complémentarité existent au niveau régional, mais ils ne sont pas systématiques et n'ont pas encore été soutenus au niveau national.

C5. Favoriser l'environnement et le financement climatique – Le GCF a investi des ressources importantes dans la création d'un environnement propice, notamment en termes de cadre institutionnel et politique, pour mobiliser le financement climatique dans la région via son programme de préparation et de soutien préparatoire (RPSP). Cela a permis l'élaboration d'une base de référence existante pour des impacts de plus haut niveau tels que l'accès à un financement climatique au volume plus important et de meilleure qualité. Toutefois, cette base de référence n'est pas uniforme dans tous les pays de la région et ce qui existe a été réalisé sans approche particulière ni lien avec la proposition de valeur du GCF.

C6. Mise en œuvre, résultats et gestion adaptative – Les projets du GCF dans la région sont confrontés, entre autres, à des défis opérationnels et de gestion de projet de routine, à des obstacles politiques et réglementaires, à des défis de capacité institutionnelle et à des défis liés aux changements politiques. Tous ces défis nécessitent un soutien opportun, ciblé, spécifique à un pays ou un projet, et basé sur les besoins. Cela diffère de la nature actuelle de la gestion adaptative et du soutien à la mise en œuvre fournis par le GCF, qui tend à être assez chronophage et axé sur les processus. Certains signes initiaux laissent entrevoir de bons résultats issus de certaines activités financées et de subventions de préparation dans la région.

C7. Partenariats au niveau national et engagement du secteur privé – La région présente un cas intéressant d'interaction complexe entre les secteurs public et privé dans la programmation du GCF, dans laquelle les acteurs du secteur privé restent profondément intégrés dans la programmation qualifiée de secteur public. Toutefois, l'engagement avec les très petites, petites et moyennes entreprises (MSME) reste un élément crucial qui manque dans la programmation de la région. Cela résulte d'un manque général de reconnaissance et d'engagement envers les institutions appropriées au niveau national qui peuvent s'engager auprès des MSME.

RECOMMANDATIONS

R1. Le GCF devrait clarifier sa propre approche de la région et sa capacité à répondre à la proposition de valeur que les pays voient en lui. Le GCF dispose d'une flexibilité inhérente et offre une large gamme de programmes possibles qui en font un partenaire précieux pour les pays de la région. À l'avenir, le GCF devrait clarifier son approche en matière d'investissements et de programmation dans une région aussi diversifiée que LAC. Le GCF devrait clarifier la manière dont il entend exploiter la proposition de valeur que les pays de la région voient en lui et les facteurs favorables qui y existent. Bien que l'IEU reconnaisse que le GCF ne propose pas encore de stratégies régionales, une articulation interne claire de l'approche visant à satisfaire la proposition de valeur aidera le GCF à adapter ses offres aux pays.

R2. Le GCF doit calibrer l'accès à la région d'une manière qui reconnaisse et exploite les capacités qui existent déjà tout en renforçant davantage l'appropriation des pays. Le GCF devrait adapter ses processus et ses offres pour être mieux adaptés aux besoins de la région. Dans l'ensemble, le GCF devrait adopter une approche moins axée sur la conformité afin de permettre un meilleur accès aux pays de la région.

- Lors de l'examen de l'accréditation pour la région, le GCF devrait prendre en compte des indicateurs différenciés de capacités et d'antécédents qui reconnaissent la capacité de programmation existante et l'expérience des institutions de la région. Ces indicateurs peuvent inclure l'expérience en matière de programmation du développement, de l'environnement et de la conservation, qui sont intrinsèquement liées à l'expérience en matière de programmation climatique. Dans l'ensemble, une exigence d'accréditation plus adaptée aux entités, adaptée à leurs capacités et à leur expérience existantes, est nécessaire.
- Le GCF devrait activement envisager d'offrir aux pays de la région des modalités d'accès direct au-delà de l'accréditation institutionnelle.
- Dans le cadre du processus d'approbation des propositions de financement, en particulier pour les projets concernant un seul pays, le GCF devrait prendre des mesures pour réduire les coûts de transaction pour les entités, en particulier pour les partenaires d'accès direct du GCF. Cela devrait impliquer que le GCF s'appuie davantage sur les systèmes et capacités nationaux existants tout en jouant un rôle plus proactif aux côtés des entités dans le processus de conception des projets pour combler le fossé entre les attentes du GCF, les capacités institutionnelles telles qu'elles existent dans la région et les réalités contextuelles des pays.
- Dans les projets multinationaux, le GCF devrait concevoir des canaux de communication ou encourager les AE à le faire, pendant la conception et la mise en œuvre, afin de garantir un certain degré de prévisibilité et de visibilité pour les AND dans les pays où ces projets sont censés être opérationnels.

R3. Le soutien du GCF aux politiques, à l'environnement favorable et aux capacités institutionnelles doit être axé sur chaque pays. Le GCF doit adopter une approche spécifique à chaque pays pour

comprendre les lacunes en matière de capacités institutionnelles et le besoin de soutien en matière de politiques et d'environnement favorable. Une telle vision spécifique à chaque pays doit s'appuyer sur les travaux réalisés, jusqu'à présent, par l'intermédiaire du RPSP dans chaque pays afin d'exploiter pleinement le potentiel d'impact. Le GCF devrait envisager de soutenir des plateformes nationales et régionales composées de différentes parties prenantes qui peuvent soutenir les efforts de coordination au niveau national pour la mobilisation du financement climatique et de la programmation climatique et assurer la cohérence et la complémentarité entre les différentes sources de financement climatique tout en garantissant l'appropriation nationale.

R4. Le GCF devrait rechercher activement et s'associer à des intermédiaires financiers nationaux ainsi qu'à d'autres partenaires nationaux et régionaux de la région pour la programmation du secteur privé. Le GCF devrait rechercher de manière proactive des partenariats avec des intermédiaires financiers nationaux et d'autres institutions de la région qui pourraient servir de passerelle pour s'engager avec le secteur privé local, en particulier les MSME des pays.

L'accréditation institutionnelle du GCF ainsi que le processus d'approbation des projets peuvent constituer un obstacle à un tel engagement et, par conséquent, un tel effort devrait être entrepris en tenant compte de la recommandation 2 sur la fourniture d'un accès adapté à la région.

R5. La division Amérique latine et Caraïbes du GCF et toute future présence régionale potentielle devraient assumer des responsabilités spécifiques pour concrétiser la proposition de valeur du GCF dans la région.

- **Origine avec les pays.** La division LAC devrait rechercher activement des entités pour des partenariats dans la région et garantir un accès rapide au GCF. Cela peut inclure un rôle proactif et un soutien dans le processus d'accréditation et le processus d'approbation des propositions de financement. Ce faisant, la division LAC devra peut-être jouer un rôle de conciliation entre les exigences propres du GCF et les réalités contextuelles de la région.
- **Interface avec les parties prenantes.** La division LAC devrait promouvoir une sensibilisation active et un partage d'informations pertinentes avec les parties prenantes de la région. Pour remplir cette fonction, la division devrait servir d'interlocuteur pour les NDA, les AE, les organisations de la société civile (CSO) et le secteur privé de la région et fournir une interface avec le GCF dans la lingua franca de la région.
- **Accompagnement lors de la mise en œuvre.** La division LAC devrait fournir des services de gestion adaptative réactifs, spécifiques à chaque pays et à chaque projet, ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre pour résoudre les obstacles à la mise en œuvre efficace et à l'obtention des résultats.
- **Présence régionale.** Toute future présence dans la région LAC devrait être adaptée et dotée des ressources nécessaires pour remplir les responsabilités décrites ci-dessus, à savoir la création de liens avec les partenaires nationaux, l'interface avec les parties prenantes et le soutien pendant la mise en œuvre, de manière réactive.

CONTACTER L'IEU

Unité Indépendante d'Évaluation
Green Climate Fund
175, Art center-daero, Yeonsu-gu
Incheon 22004
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450
✉ ieu@gcfund.org
🌐 ieu.greenclimate.fund



GREEN
CLIMATE
FUND

Independent
Evaluation
Unit

